AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. Franklin 20-56)
(AIN, ARDÈCHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Bulletin N° 1 - Octobre 1960

A NOS LECTEURS

Le présent Bulletin inaugure une nouvelle présentation des documents fournis régulièrement à leurs abonnés par les Stations d'Avertissements Agricoles. Chaque mois, sera publié un Bulletin portant la date de ce mois, et numéroté à partir du N° 1 d'octobre 1960. Chaque Bulletin contiendra des chroniques et des informations de caractère général, suivies d'avis de traitement intéressant la période allant jusqu'à la publication du Bulletin suivant. Lorsqu'au cours de cette période, les circonstances rendront indispensable et urgente la publication de nouveaux avis, ceux-ci feront l'objet de suppléments au dernier Bulletin publié; ces suppléments, qui pourront également contenir des informations de caractère général, seront numérotés par référence au Bulletin mensuel. (Exemple: Supplément N° 2 au Bulletin N° 9 de juin 1961).

Le Bulletin pourra paraitre sans supplément pendant la période d'arrêt de la végétation, avec un ou deux suppléments au printemps et en été. Au total, vous recevrez annuellement les vingt-quatre bulletins correspondant à la périodicité de cette nouvelle présentation.

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

La désinfection des semences de céréales permet de lutter efficacement contre plusieurs maladies susceptibles de compromettre les rendements.

Suivant leur mode d'infection, on peut classer ces maladies en trois catégories:

A- Maladies provoquées par des germes se trouvant à la surface des grains (Carie du blé, Charbon de l'avoine, Charbon couvert de l'orge, Helminthosporiose de l'orge).

Le traitement des semences pourra être effectué par poudrage à raison de 200 à 300 grammes par quintal de semences d'une spécialité à base de:

- Sels de cuivre: Oxychlorure, Chlorure, Oxydes cuivreux, Oxinate de cuivre
- Organo-mercuriques
- Hexachlorobenzène } contre la Carie seulement
- Pentachlorobenzène } contre la Carie seulement
- Dichloronaphtoquinone
- T.M.T.D.

ou par trempage dans:

- Bouillie bordelaise à 2% pendant 1 heure
- Solution de sulfate de cuivre à 0,5%

- Organo-mercuriques
- Formol du commerce (1/4 de litre pour 100 litres d'eau)

Egoutter et sécher, puis semer dans les 24 heures suivant le traitement.

B- Maladies provoquées par des germes se trouvant à l'intérieur du grain (Charbon du blé et Charbon nu de l'orge).

Le traitement a pour but de tuer le champignon à l'intérieur du grain sans nuire à la faculté germinatrice de la semence. Le seul procédé de lutte efficace est la désinfection par la chaleur, qui est de réalisation délicate et ne peut guère être effectuée que par des organismes spécialement équipés.

C- Maladies secondaires transmises par les semences ou par le sol (Fusarioses et Septorioses)

La Septoriose peut provoquer un jaunissement du blé rappelant l'échaudage dû au piétin. Les Fusarioses sont capables d'infecter beaucoup plus tôt les semis, provoquant une destruction des jeunes tiges avant leur sortie de terre, ce qui se traduit par une mauvaise levée.

On les combat par la désinfection des semences en utilisant des produits efficaces (sels de cuivre, organo-mercurique, Dichloronaphtoquinone, T.M.T.D.); il importe de ne pas employer les produits à base d'hexachlorobenzène ou de Pentachlorobenzène qui ne sont actifs qu'à l'égard de la Carie.

Protection contre les corbeaux, taupins

Si l'on craint des dégâts de:

- TAUPINS: utiliser l'un des produits ci-dessus, en mélange avec un insecticide à base de Lindane, Heptachlore ou Aldrine.
- CORBEAUX: utiliser l'un des produits ci-dessus en mélange avec de l'Anthraquinone ou de la Diphénylguanidine.

Recommandations importantes

Les produits organo-mercuriques sont des produits très toxiques, aussi il semble utile de rappeler les précautions indispensables qu'il est nécessaire de prendre pour leur utilisation.

Avant et pendant le traitement:

Mettre des gants
Mettre un masque
Ne pas fumer
Ne pas se tenir sous le vent

Après le traitement:

Se laver soigneusement les mains
Brûler tous les emballages papier ou carton
Laver soigneusement les sacs ayant contenu les grains
Ne jamais faire consommer aux animaux les restes des semences ainsi traitées
Ne jamais les livrer à la consommation.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant : L. BOUYX